



Renseignement sur carte grise

Par **laurent**, le **23/04/2012** à **17:30**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule à une personne qui a barré la carte grise et on a établi un certificat de cessation qu'il a envoyé à la sous-préfecture mais moi je n'est à ce jour pas fait la carte grise à mon nom mais j'ai prêté le véhicule à un copain avec la carte grise barrée à l'autre nom en vue d'un achat mais l'achat n'a pas eu lieu et cette personne a vendu la voiture à une tierce personne sans mon accord à l'heure d'aujourd'hui la voiture est considérée par la sous-préfecture comme étant toujours à mon nom je ne sais où en est mon souci actuel et pouvoir me dégager de cette voiture à la sous-préfecture pour que mon nom n'apparaisse plus en sachant que je n'arrive pas à joindre le sois-disant propriétaire et il est possible de faire quelque chose pour pouvoir retrouver le nouveau propriétaire afin de régler les modalités pour que la carte grise ne soit plus à mon nom afin qu'il n'y ait plus de risque pour moi si le nouveau propriétaire reçoit un PV et crée quelque dégât corporel ou matériel avec la voiture je me suis déjà renseigné à la gendarmerie et à la sous-préfecture et il m'on dit que sans carte grise ça va être difficile. Merci d'avance pour votre réponse